



Accusation de diffamation entre collègues

Par **filoppe**, le **04/09/2012** à **17:22**

Bonjour,

Je suis une étudiante dans le domaine médico-social souhaitant devenir éducatrice spécialisée.

J'ai répondu à une demande de mon école. Je dois écrire un dossier qui relate une situation et analyse la réaction d'équipe. Après avoir laissé mon brouillon de mon travail sur mon lieu de travail l'équipe l'a lu. Je rapporte dedans les soupçons de vol d'une de mes collègues ainsi que la situation de tension qu'il y'a. L'ordinateur appartenait à la structure. Le fichier était sur le bureau. Le nom du fichier ne comportait pas d'indications permettant de voir qu'il m'était exclusivement réservé mais une fois ouvert mon nom apparaissait dans l'introduction montrant alors qu'il était le miens.

Ce document a été publié mais il était destiné à l'être anonymement. L'intention n'était en aucuns cas de l'accuser mais bien de comprendre et d'analyser la réaction de l'équipe.

Après l'avoir lue elle souhaite m'attaquer pour propos diffamatoires, que puis-je faire, qu'es que je risque ?*

D'avance je vous remercie.

Par **P.M.**, le **04/09/2012** à **18:30**

Bonjour,

Je ne vois pas en tout cas où il pourrait y avoir diffamation à propos d'un texte non publié...

Par **filoppe**, le **04/09/2012** à **20:19**

Je vous remercie de votre réponse rapide.

Il n'a pas été publié cependant j'ai omis de préciser que je l'ai envoyer à l'irts soit l'organisme qui le demandait. Tout les prénoms ont été changés, c'était anonyme. Es que cela change la situation ?

Je vous remercie d'avance,

Par **P.M.**, le **04/09/2012** à **20:35**

Cela relève pratiquement de la correspondance privée...